

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, Maryse

Titre : « Soins de santé primaire (SSP) et relance coopérative à Gao », *Revue Archives Internationales de Sociologie de la Coopération*, n°79, pp. 60-67

Editeur : Bureau d'Etudes Coopératives et Communautaires, Paris

Date : Janvier-Mars 1987

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE (S.S.P.) ET RELANCE COOPÉRATIVE A GAO (MALI)*

“Coopératives de Santé” ou “Mutuelles de Prévoyance” sont des composantes majeures dans les économies sociales, même si celles-ci sont sous ou mal développées dans les pays du Sahel (1). Le Docteur BALIQUE avait livré diagnostics et pronostics sur ces composantes comme structures appropriées à des médicalisations appropriées ou ré-appropriées (lors du colloque UCI-FNMOM au printemps 1985, cf. ASSCOD 75, p. 6-40).

La présente contribution étudie les SSP au Mali dans le cadre d'une “relance coopérative” jumelée au message de l'OMS d'une “Santé pour tous”. Cette “relance coopérative” a été réitérée dans une autre région malienne (2).

Ce mémoire, après avoir scruté tenants et aboutissants du projet SSP dans ce nord sahélien, discerne l'implication des femmes dans ce développement (ch. 10 p. 190-199). C'est la séquence ici retenue.

*
* *

La position marginale occupée par les femmes dans la plupart des projets est bien connue dans de nombreux pays d'Afrique. Tout se passe souvent comme si le développement était une affaire particulièrement masculine. Et pourtant, à la réflexion, cet oubli ne peut aucunement se justifier. Des auteurs le reconnaissent d'ailleurs et insistent de plus en plus pour qu'une place soit faite aux femmes désormais systématiquement en toutes interventions. Ainsi, dans le cas de Gao, Dominique GENTIL ne craignait-il pas, dès 1976, de poser le problème :

“Il semble urgent de ne pas trop laisser se creuser un écart entre hommes et femmes. En effet, d'une part il est regrettable de se priver du dynamisme de la moitié de la population; d'autre part, le rôle économique des femmes et leur poids dans les décisions sont généralement sous-estimés et méconnus. Il faut bien voir qu'à côté du statut théorique ou idéologique d'infériorité des femmes par rapport à l'homme (cf. par exemple, les proverbes, les législations, les coutumes) et de son statut apparent (absence aux réunions, ou silence quand les hommes parlent), il existe un statut réel où la femme influence fortement les décisions, développe ses

* Maryse MARTY. Soins de santé primaires et mouvement coopératif à Gao, Mali. Contribution à une réflexion sur la stratégie de l'O.M.S., DHEPS (Lyon II), 1985, 255 p.

(1) André MARTY. Crise rurale en milieu nord-sahélien et recherche coopérative : L'expérience des régions de Gao et Tombouctou (Mali). 1976-1982. Doctorat d'État, Université de Tours, 1985. T. I. 506 p., T. II 507-789, Annexes, 789-927.

(2) cf. infra VIII sur une autre région malienne: Mali-Sud.

activités économiques et joue souvent le rôle du chef de famille (en cas d'émigration des hommes). Beaucoup de programmes ont échoué ou n'en ont eu qu'un enracinement superficiel pour avoir négligé le rôle des femmes”. (1)

Ce point de vue a été admis d'emblée par les responsables maliens mais de là à le mettre en œuvre dans les faits il y a, on s'en doute, tout un chemin à parcourir. C'est ce chemin précisément que nous devons à présent analyser pour voir, notamment, comment les SSP ont favorisé et peuvent favoriser encore davantage la participation des femmes au processus de prise en charge des problèmes de développement par les femmes.

TENTATIVES D'IMPLICATION FÉMININE

Avant d'en venir à la formation d'accoucheuse et, par la suite, de secouristes femmes, le programme de relance coopérative s'était déjà évertué à favoriser une intégration véritable des femmes aux actions de développement.

Ainsi, en 1976-77, une section féminine s'est mise en place au sein de la Direction Régionale de la Coopération de Gao pour étudier ce problème et identifier la contribution économique des femmes sédentaires et nomades. Deux questions surtout ont été abordées :

- Quel est le statut économique des femmes rurales ?
- Faut-il proposer des coopératives de femmes ou vaut-il mieux que les femmes intègrent les coopératives existantes ?

Le statut économique des femmes

J'insisterai principalement sur les deux aspects suivants : le statut de la femme est extrêmement différencié au sein de chaque groupe ethnique : de plus, il évolue sensiblement dans la période actuelle.

Le caractère d'hétérogénéité

Dans certaines sociétés africaines, (vg. les deux sociétés de la boucle du Niger) la femme a généralement un statut relativement privilégié : c'est elle qui possède la tente ou la case ; il n'est pas rare aussi qu'elle détienne plus d'animaux que son mari ; elle a aussi son mot à dire dans les décisions concernant le devenir de la famille ou du groupe ; elle a enfin un rôle culturel non négligeable, notamment en milieu nomade. Toutefois, cette image convient plus à la femme noble qu'à l'ensemble féminin considéré. Il n'existe pas, en effet, un seul statut pour les femmes mais plusieurs au sein de chacun des groupes ethniques observés. Ainsi il n'y a rien de commun entre les femmes des grandes familles qui dirigent la maisonnée et font faire l'essentiel du travail ménager par les servantes et la grande majorité des femmes

(1) D. GENTIL. Contribution à la relance du mouvement coopératif malien en 6^{ème} région. Rapport de mission. Oct. 1976. (p. 28).

obligées, en plus de la cuisine, de procéder aux corvées d'eau, de bois, de cueillette, sans oublier le gardiennage du petit bétail et même certains travaux champêtres. Ainsi beaucoup de femmes sédentaires s'emploient au desherbage, la femme de pêcheur, elle, s'occupe, après la pêche, du traitement des poissons. L'image que C. MEILLASSOUX (1) trace de la femme exploitée par l'homme au sein du mode de production domestique convient surtout aux couches les plus pauvres et notamment à celles issues des anciennes classes serviles.

Un caractère évolutif

Le statut féminin n'est pas seulement différencié ; il évolue aussi et se transforme sous la pression des phénomènes économiques. Beaucoup d'hommes étant contraints à l'exode, leurs femmes doivent souvent, et de plus en plus, assurer la survie de l'unité familiale pendant l'absence du mari. Grâce à des travaux de cueillette, à la fabrication des nattes, elles parviennent tant bien que mal à assurer la nourriture quotidienne. Certaines deviennent même de véritables chefs d'exploitation qui gèrent le troupeau familial ou les travaux des champs.

Cette position, relativement récente, rehausse sans aucun doute leur situation dans la communauté domestique.

Le changement se manifeste tout particulièrement par le développement considérable, depuis la sécheresse des années 1972-73, des échanges marchands. Le phénomène touche surtout les femmes qui pratiquent le jardinage et les femmes des pêcheurs. En effet, ce sont elles qui assurent l'essentiel des ventes au détail, l'homme se réservant le monopole de la vente en gros (chez les pêcheurs). Cette pratique du commerce contribue à conférer une certaine autonomie financière aux femmes en même temps qu'un rôle social nouveau. Le marché n'est pas seulement un lieu de transactions mais aussi un lieu où se tissent et se renforcent un certain nombre de relations sociales.

Les pratiques commerciales concernant aussi les autres femmes sédentaires ou nomades mais dans une mesure moindre. Toutes sont affrontées néanmoins au passage d'une économie ancienne régie par des rapports non marchands à une économie bâtie de plus en plus sur l'accès à l'argent. C'est ce qu'expriment mes collègues de l'IRAM lorsqu'elles écrivent :

"La famille, élargie ou restreinte, est en crise, comme elle l'est dans les sociétés occidentales. Les rapports marchands ne l'ont pas épargnée. La cohésion (faite d'intérêts contradictoires et complémentaires jouant dans un équilibre relatif) des lignages a fait place à un affrontement d'intérêts, à la fois des groupes et des individus (fonctionnaires-notables, commerçants-paysans, hommes-femmes, aînés-cadets...) dont la possession de l'argent est devenu moyen et fin (2)."

(1) C. MEILLASSOUX. *Femmes, Greniers et Capitaux*. Paris, Maspéro. 1975, 259 p. L'auteur a parfaitement raison d'affirmer : "La faiblesse physique" des femmes, qu'on donne souvent comme étant à l'origine de leur condition inférieure, est plus probablement le reflet présent de leur faiblesse sociale et le produit d'une évolution séculaire qu'une infériorité naturelle." (p. 52).

(2) A. CORRÈZE et M.J. DOUCET. *Les rapports entre les hommes et les femmes et les interventions de développement*. Étude de cas : une expérience d'animation féminine au Niger (1966-1975). Paris. IRAM. 1982.(p. 165-166).

Faut-il des structures spécifiques aux femmes ?

Face à cette question, des essais de réponses différentes ont été avancés. Après une tentative malheureuse de coopérative spécifique, la préférence a été plutôt donnée à la solution de l'intégration des femmes aux structures coopératives en place.

Un essai de structuration spécifique

Dès son démarrage en 1976, la section féminine, déjà évoquée, penchait plutôt pour la solution des coopératives séparées. Très vite, une occasion s'est présentée avec la relance de la coopérative artisanale de Diré où les femmes de cette cité s'étaient déjà regroupées pour la fabrication des couvertures. En fait, le travail de tissage était effectué uniquement par des artisans (des hommes). Avec la coopérative, les femmes espéraient un meilleur approvisionnement en matières premières et un meilleur écoulement des produits.

Très vite cependant l'encadrement de la coopération, essentiellement masculin, s'est avéré dans l'impossibilité de contrôler la gestion des femmes, et des manquants sont apparus. La conclusion tirée a été qu'il était prématuré d'organiser des coopératives réservées uniquement aux femmes et qu'il était préférable que les actions féminines soient intégrées aux coopératives déjà existantes.

Une participation autonome aux structures en place

Les femmes ont d'abord été encouragées à participer aux actions coopératives. Celles-ci étaient déclarées appartenir à tous les membres, *hommes et femmes*, jeunes et vieux. C'est ainsi que des femmes ont pu bénéficier de prêts de reconstitution du cheptel (en milieu pastoral) ou des prêts de semences (en milieu agricole). Les magasins de ravitaillement sont tout autant destinés à elles qu'aux hommes.

Si au début leur présence aux Assemblées Générales était rare, peu à peu leur nombre grandit dans de nombreuses coopératives. Elles prennent assez peu la parole en public et se tiennent encore en réserve. Mais il arrive aussi parfois qu'elles donnent leur point de vue, surtout si l'encadrement les sollicite.

En 1980, une évaluation réalisée par la Direction Régionale de la Coopération auprès des coopérateurs pêcheurs de Gao montre que 12 femmes (sur 17 interrogées) expriment le souhait d'occuper des postes de responsabilité au sein de leur coopérative. Ce souhait est éloquent en lui-même. Plus récemment, des fonctions, spécifiquement féminines ont été créées dans certaines coopératives. C'est le cas pour la commercialisation des nattes par les femmes au sein de la FGR de Bourem. Une femme chargée du suivi de cette action est membre de droit au sein du conseil d'administration. La même situation a été créée plus récemment dans les coopératives d'éleveurs de Tessalit et d'Aguelhoc autour de l'artisanat du cuir (fourniture du tanin par la coopérative) et de la laine (tissage de tapis)...

Enfin le développement de l'alphabétisation en Tamacheq et Songhay a permis d'intéresser beaucoup d'éléments féminins.

Toutes ces actions montrent qu'un véritable effort pour impliquer davantage les femmes dans le processus de relance coopérative n'a cessé d'être déployé dans les différents types d'action entreprise. Cependant il me semble que, jusqu'à présent, le programme SSP reste celui qui a permis le mieux, à une large échelle, la meilleure intégration féminine. C'est ce que nous devons considérer.

LES SSP: UNE CHANCE DE PROMOTION FÉMININE

Si la santé s'avère un secteur de choix pour provoquer une certaine participation des femmes au changement économique et social, cela tient probablement à plusieurs raisons. On peut retenir d'abord l'idée que la femme, de par son état de mère, est souvent plus impliquée que l'homme dans la pratique des soins. Ensuite la méthodologie retenue à Gao a eu pour effet de favoriser très nettement sa participation, surtout en milieu sédentaire (les chiffres peuvent en témoigner). Enfin, il n'est pas inutile de rappeler comment cette promotion a été vécue par les intéressées.

Les femmes et la pratique des soins

Dans son chapitre intitulé "*Identification de la pratique des soins à la femme*", M.F. COLLIÈRE insiste sur le rôle universel de l'élément féminin dans la mise au point des pratiques médicales (1). Elle cite elle-même EHRENREICH et ENGLISH (2):

"Les femmes ont toujours été guérisseuses (...) elles ont soigné à l'aide de plantes et échangé entre elles les secrets de leurs pratiques. Sages-femmes elles se sont déplacées d'une maison à l'autre. Sans accès ni à des livres, ni à aucun renseignement, les femmes ont exercé pendant des siècles une médecine sans diplôme: elles ont formé leur savoir au contact les unes des autres, le transmettant dans l'espace et dans le temps, de voisine en voisine, de mère en fille".

L'auteur précise encore plus loin ce point de vue:

"Les soins courants étaient reconnus comme un fait social, attribués aux femmes en raison, initialement, de la très ancienne division sexuelle du travail, base de la première économie mixte. La maternité, l'accouchement, les soins aux nouveaux-nés désignaient la femme à être davantage initiée aux pratiques du corps, tandis que grossesse et soins aux enfants, en limitant ses déplacements, l'amènèrent à découvrir tous les secrets livrés par les plantes, de la récolte à la semence, pour aboutir, voici dix

(1) M.F. COLLIÈRE. *Promouvoir la vie. De la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers*. Paris Inter-Éditions. 1982 (p. 37).

(2) B. EHRENREICH et D. ENGLISH. "*Sorcières, Sages-femmes, infirmières*". *Les temps modernes*. Avril 78. (p. 1645).

mille ans, à la révolution agraire, mais aussi à la découverte d'un art auquel elle donnera son nom. L'art de la femme soignante immortalisée par "Medée", magicienne légendaire deviendra "La Médecine", "science" attribuée aux hommes très tardivement dans l'histoire de l'humanité". (p. 44).

Cette thèse semble confirmée avec la réalisation du programme SSP non seulement avec les accoucheuses mais aussi avec les cas de double-fonctions, les accoucheuses devenant également des secouristes.

Les femmes et les SSP: quelques chiffres

Dans la région de Gao, la présence féminine au sein des SSP en juin 82 est la suivante:

CERCLES	SÉDENTAIRES	NOMADES	TOTAL
Ansongo	6	0	6
Bourem	9	0	9
Gao	53	1	54
Ménaka	0	4	4
TOTAL	68	5	73

Ainsi les femmes représentent 35 % des effectifs totaux d'ASB sur les quatre cercles déjà touchés. Notons qu'à Gao, où le programme a été implanté en premier, leur nombre est presque égal à celui des hommes. (54 femmes et 57 hommes) et que onze d'entre elles assurent la double fonction déjà évoquée.

Cependant ces chiffres traduisent une impression très nette de "*développement*" inégal entre la zone sédentaire et la zone nomade. Les femmes de cette dernière zone jouent pourtant un rôle important dans les traitements traditionnels, et les vieilles femmes accompagnent, comme partout ailleurs, les parturientes. Mais le milieu masculin reste encore très réticent pour laisser aller ses éléments féminins en formation à l'extérieur, y compris à la maternité la plus proche. Il s'agit là d'une contrainte culturelle qui ne pourra être levée qu'avec le temps. Seuls quelques progrès très timides sont constatés à Ménaka et à Djébock (Gao). Dans le Gourma à In Tililt les éleveurs montrent quelques hésitations: lors de l'Assemblée Générale en avril 1982, ils avaient pratiquement décidé d'en recevoir mais au dernier moment ils sont revenus en arrière et on reporté la décision. Dans ce domaine, rien ne sert de brusquer les esprits. Il faut nécessairement avoir le consentement du milieu: des hommes et des femmes.

En attendant, le rôle de l'encadrement est de sensibiliser, de rappeler à chaque occasion le rôle des accoucheuses, en espérant qu'un déblocage se produise et que le retard acquis disparaisse.

Les SSP et la promotion féminine vécue par les intéressées

Dans le cercle de Gao, en milieu sédentaire surtout, il semble bien que le programme SSP est celui qui a permis les plus grandes avancées en matière de promotion féminine. D'abord les femmes apprennent à mieux se connaître elles-mêmes. Les SSP leur facilitent également l'ouverture sur l'extérieur. Enfin, et ce n'est pas mineur pour notre propos, ils favorisent des liaisons avec les autres aspects du développement.

Une meilleure connaissance d'elles-mêmes

La femme choisie pour exercer la fonction d'ASB va donc peu à peu se connaître davantage. En effet, c'est l'occasion pour elle d'étudier l'anatomie et la physiologie de la femme.

Elle approche les problèmes de la menstruation, de la fécondité, de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites comme l'accomplissement normal d'un appareil minutieusement organisé qu'elle est en droit de découvrir et de maîtriser. Ainsi, les mentalités sont préparées lentement à aborder la notion de contrôle et d'espacement des naissances. Hélas les méthodes proposées par la médecine dans ce domaine sont loin d'être adaptées au contexte socio-culturel et aux moyens financiers des femmes rurales. Les activités de PMI sont alors abordées comme un moyen de lutte contre le taux trop élevé de mortalité maternelle et infantile.

Une ouverture sur l'extérieur

En venant se former à Gao, en participant aux Assemblées Générales de village ou de la coopérative, aux stages (de formation, de recyclage, d'alphabétisation), aux journées de suivi, les femmes découvrent incontestablement un monde qui leur était en grande partie inconnu jusque-là. Traditionnellement, la femme voyage peu : elle est l'élément stable du foyer. De ce fait, elle est beaucoup moins informée des événements extérieurs. Ceux-ci ne lui parviennent que filtrés par la bouche du mari, des parents ou des voisins. En acceptant de se rendre aux invitations requises par l'exécution des SSP, elle se donne l'occasion de voir, d'entendre, d'enregistrer, de découvrir de nombreux domaines dont probablement elle mésestimait auparavant la nature ou l'importance. Le monde extérieur que cette fois-ci elle va affronter elle-même pénètre dans son univers et l'oblige à élargir ses propres horizons.

Cet apprentissage de la ville, des services techniques, du pouvoir administratif de l'Etat mais aussi des représentants coopératifs, hier réservé à son mari ou à ses frères se trouve désormais à sa portée. Même si elle ne comprend pas tout, elle sent l'importance de toutes ces relations qui contribuent à faire le tissu social dans lequel elle se découvre insérée.

Liaison avec les autres aspects du développement

Sans aucun doute, au départ, la future accoucheuse se sent choisie par sa communauté (campement ou village) beaucoup plus que par un organisme coopératif. Ce ne sera que peu à peu, et seulement si elle continue à participer aux stages et aux rencontres, qu'elle apprendra à mesurer les liens, insoupçonnés au début, qui existent entre la trousse qui lui a été confiée et le magasin coopératif, le Président de la coopérative, le Conseil d'Administration, le responsable à la fonction Santé, les autres fonctions économiques et culturelles. Il faudra du temps, mais progressivement elle mesure combien tout se tient et identifie mieux le rôle qu'elle joue dans cet ensemble. L'une d'elles dit : "J'ai pleuré quand le village m'a choisie, à présent ma tête s'est ouverte..." et encore deux autres accoucheuses d'un même village : "Nous avons lutté pour ne pas venir à la formation, mais la décision du village nous a obligées... Aujourd'hui nous suivons toutes les femmes du début de l'accouchement jusqu'au baptême..."

Certes il ne faut pas exagérer la portée des progrès accomplis en matière de promotion féminine. Le programme SSP n'a permis jusqu'à présent de sensibiliser directement qu'un petit nombre de femmes. Nous avons vu également qu'en zone nomade la proportion est encore faible pour ne pas dire presque nulle. De plus, l'action sanitaire n'est qu'un biais parmi d'autres pour aborder la question des femmes. Incontestablement, autant sinon plus qu'avec les hommes, la dimension économique (production, commercialisation) est loin d'être traitée avec la seule approche sanitaire. Or on sait que c'est d'elle que dépend le devenir de la société rurale.

Toutefois, malgré ses limites indéniables, le programme SSP constitue un pas en avant qui contribue à la fois à faire mieux connaître les problèmes féminins et à y apporter un début de solution. Mais, ce faisant, la situation n'est plus la même qu'auparavant. Un début de prise de conscience et des pratiques nouvelles ont émergé : les SSP permettent aux femmes de s'insérer un peu mieux au processus en cours du changement économique, social et culturel. Leur impact n'est donc pas uniquement sanitaire.

Maryse MARTY